



## 36774 - Se purifier dans un récipient en argile ou se frotter les mains à un mur

---

### question

Est-il permis de se purifier à l'aide d'ustensiles fabriqués à partir de la boue ou de l'argile ou en se frottant aux murs peints, etc ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de se purifier à l'aide de tout ce qui se trouve à la surface de la terre comme le sable, la boue, les pierres et l'argile parce que le Très-Haut a dit : « si vous avez touché à des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains» (Coran,4 :43) Or il s'agit ici de la surface propre du sol. »

Il est permis de procéder à la dite purification à l'aide de tout ce qui dérive de la terre. C'est la doctrine d'Abou Hanifah et de Malick. Pour eux , la purification peut se faire à l'aide du sable et de cailloux. Abou Hanifah permet l'usage d'une pierre lisse, d'un mur enduit et de l'argile pure. Il en serait de même de frapper un tissu dont de la poussière se dégage. Voir *Badaie as-sanaie* (1/53) et *at-Taadj wal-iklil* /1/511) et l'encyclopédie juridique (14/261)

Cheikh al-islam , Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a choisi la permission de se purifier par des éléments autre que le sable mais dérivés de la terre, au cas où l'on ne trouve pas de sable. Voir *al-ikhtiyaaraat al-fiqhiyyah*,P.28.

Cheikh Ibn Outhaymin (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé sur le cas du malade qui ne dispose pas de sable pour savoir s'il peut masser sur le mur ou le lit.

Voici sa réponse : « Le mur provient du sol propre. S'il a été construit avec du sable, des pierres et



des briques en boue, il est bien permis de l'utiliser pour se purifier. Quand il s'agit d'un mur boisé ou peint mais recouvert de poussière, on peut l'utiliser pour se purifier. C'est comme l'usage du sable. Si le mur n'est pas recouvert de poussière, il n'a plus rien à voir avec le sable. Dès lors, on ne l'utilise pas pour se purifier.

S'agissant du lit, s'il est recouvert de poussière, on peut l'utiliser. Autrement, non car il n'a rien à voir avec le sable. » Extrait des avis sur la purification.P.240. En somme, il est permis de se purifier à l'aide d'un mur ou d'ustensiles fabriqués à partir de la boue ou de l'argile non peinte car si elle est peinte, il n'est permis de l'utiliser que quand elle est recouverte de poussière. Il est permis au musulman de placer du sable dans un récipient pour l'utiliser en cas de besoin.

Allah le sait mieux.